



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 janvier 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 janvier 2006

**Modalité d'organisation des astreintes à la DREMOS - Précision  
apportée à la délibération du 21 octobre 2005**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006**

DELIBERATION D20060037

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis du Comité Technique Paritaire du 15 décembre 2005,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 21 octobre 2005, le Conseil Municipal a accepté les modalités d'organisation des astreintes à la DREMOS.

S'agissant du cimetière-crématorium et après évaluation du dispositif, il est apparu nécessaire d'adapter les horaires des astreintes de la façon suivante :

- du lundi au vendredi inclus de 18 h à 21 h.

- le samedi de 12 h à 21 h.

- les dimanches et jours fériés de 8 h à 21 h.

pour les agents concernés par ces astreintes :

- Contrôleurs
- Agent de Maîtrise
- Agents Administratifs Qualifiés
- Agents de Salubrité

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'organisation des astreintes du cimetière-crématorium telle qu'indiquée ci-dessus.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)